

# Compte rendu du Conseil Municipal

**Du Mercredi 12 juillet 2023**

*Le 12 juillet 2023 à 20 h le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie de BAX, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mr le Maire MANFRIN Jean-Marc.*

Étaient présents :

*Mme MARTY Lætitia, Mr BIAU Jean-Luc, Mr GALY- BRUSQUET Pierre, Mr ROSELLO José, Mr MANFRIN Jean-Marc, Mr PAREDES Baptiste.*

*M. Jean Luc Biau est désignée secrétaire de séance.*

Absent excusé : *LE LURON Renaud a donné procuration à Madame MARTY Laetitia.*

*Le Maire Mr MANFRIN Jean-Marc déclare le quorum atteint et ouvre la séance à 20h10*

## **ORDRE DU JOUR**

### **1- Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 07 avril 2023.**

*En l'absence de remarques, Monsieur le Maire fait procéder au vote.  
Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.*

### **2- Projet photovoltaïque :**

*Mr le Maire exposé qu'un projet de la société ARKOLIA pour une centrale agrophotovoltaïque est à l'étude sur la commune de Bax et de Latrape sur une surface de 59 hectares donc pour la commune 28 hectares avec un raccordement à la centrale hydroélectrique de Carbonne.  
Le conseil municipal à l'unanimité s'oppose à ce projet.*

### **3- Zone pour les energie renouvelables:**

*Le conseil municipal après une longue discussion ne trouve d'emplacement pour implanter des zones pour des projet photovoltaïque sur la commune à part d'équipés les maison d'habitation ou les bâtiments communaux ou bâtiments agricoles.*

### **4- Chemin de sers :**

*Le chemin de sers désert plusieurs habitations et plusieurs propriétaires Monsieur le Maire propose aux conseil municipal de le passer chemin communal.*

*Le conseil municipal à l'unanimité approuve le passage du chemin communal et donne pouvoir à Monsieur le Maire de procéder aux démarches.*

### **5- Archives communales :**

*Le Conseil Municipal approuvé à l'unanimité les 13 journées de travail pour réaliser un classement des archives de la Mairie.*

**6-Modification de délibération :**

Monsieur le Maire exposé qu'il faut apporté une modification à la délibération pour un local technique pour représenter le dossier pour des demandes de subventions et en y ajoutant le dossier du défibrillateur.

Approuvée à l'unanimité.

**7-Imprimente**

Après une présentation d'un devis de la société VELA pour l'acquisition d'une imprimante pour un montant de 4508€ht et de location 220€ht par trimestre le conseil décide de demandé d'autres devis pour une comparaison.

**8-Assurance statutaire :**

Monsieur le Maire expose qu'il serait souhaitable de prendre une assurance pour couvrir en cas d'accidents ou de maladie le remplacement de la secrétaire pour un un montant d'environ 310€ par ans.

Approuvée à l'unanimité.

*Questions diverses :*

***Logement du presbytère :*** Les locataires ont fait appel à un médiateur Après l'avoir contacté la daté fixée pour les travaux et le 15 septembre 2023.

***Contrôle URSSAF :*** Un contrôle URSSAF a été fait sur la gestion de la Mairie, aucunes anomalies a été signalé.

*Fin de séance 21h40.*

*Le secrétaire de séance Jean Luc BIAU*